

■ **B-TWEEN Sàrl**, à Genève, exploitation d'une agence de communication visuelle spécialisée dans les technologies d'information (FOSC du 02.12.2002, p. 6). Mean Hubert n'est plus associé ni gérant; ses pouvoirs sont radiés et sa part de CHF 9'000 a été cédée à concurrence de CHF 4'000 à l'associé-gérant Müller Cédric, dont la part est ainsi portée de CHF 9'000 à CHF 13'000, et à concurrence de CHF 5'000 à l'associé-gérant Trezza Eric, dont la part est ainsi portée de CHF 9'000 à CHF 14'000. Statuts modifiés le 25.02.2003.

Journal no 2471 du 27.02.2003
(00891440 / CH-660.2.271.002-7)